



La lecture dans une structure

Le lecteur bénévole sera mis face à un **jeune public : 6 mois à 11 ans**.

La lecture doit donc être **adaptée au public**, enfantine la plupart du temps, **simple à comprendre et à raconter**.

Cependant, il est important de ne pas avoir de contact physique direct, le lecteur bénévole pourra donc se placer face à son public, en prenant soin de montrer les images aux enfants.

Le but étant de donner l'envie de lire aux enfants, de créer une génération de lecteurs accomplis. Le plaisir va se sentir dans la voix, c'est donc pour cela que le livre doit également plaire au lecteur

Les séances se **déroulent en petit groupe de 3 à 6 enfants** favorisant un lien privilégié entre le lecteur et les enfants, sans notion d'apprentissage mais plutôt de transmission du plaisir de la lecture, d'un lecteur accompli vers un futur lecteur.

Les séances durent de **15 à 40 minutes environ**, il faut compter le temps d'installation des enfants... L'installation peut se faire sur des chaises, des tapis, des chauffeuses, il faut avant tout que le lecteur comme les enfants, soit bien installés.

Le **temps d'intervention des lecteurs est déterminé avec l'accord de la structure**. Cette intervention peut avoir lieu sur plusieurs temps :

- **le temps scolaire** (sous réserve d'accord de l'inspecteur de circonscription),

Le bénévole peut choisir un petit groupe, diviser la classe en trois, et faire tourner les groupes. Libre au bénévole de trouver un moyen où les enfants seront épanouis.

- **le temps périscolaire**

Le bénévole peut lire aux enfants sur la pause du midi, quand les services de restauration ne peuvent prendre qu'un groupe, et que les autres sont en récréation. Il peut aussi prendre une partie de la classe lors de l'accueil après le temps scolaire.

- **pendant les vacances scolaires**

Les bénévoles ont aussi la possibilité de lire, notamment dans les accueils de loisirs, ou bien lors de diverses manifestations de Lire et Faire Lire.